

Bienvenue en Scop

Devenir associé·e en Scop, pourquoi et comment ?

Objectifs de la formation : A l'issue de cette formation chaque participant sera en mesure :

- De définir le principe de la coopération et ce qu'est une Scop.
- D'illustrer les 4 points clés du fonctionnement d'une coopérative de salariés.
- De comprendre et d'expliquer le principe de double qualité salarié-associé et ses implications dans le quotidien (notion d'engagement).
- De situer sa propre Scop dans le mouvement.

Publics

Cette formation s'adresse aux nouveaux et nouvelles embauchés·e·s associé·e·s depuis peu ou en voie de le devenir.

Accessibilité pour tous

Durée – coût :

1 jour (7 heures) – 170 €HT

Cette formation se déroule au sein de l'une des Scop du réseau

Animateurs

Formateurs équipe Gescop

Animation pédagogique

Interactive et fondée sur une double expérience, celle des coopérateurs, celle du formateur.

Concrète et illustrée.

Rythmée et diversifiée dans son déroulement.

Programme

Pour lancer les échanges

Coopérer, qu'est-ce-que cela m'évoque ?
Qu'est-ce qu'une Scop ?

Les Fondements Coopératifs

La double qualité salarié·e / associé·e.
La gestion démocratique.
Le partage des résultats.

Le mouvement coopératif

En France et dans le monde.
Actualités du mouvement

Découverte d'autre pratiques coopératives

Découverte de la Scop « accueillante ».
Echanges sur des pratiques.

L'accès au sociétariat

Signification de l'engagement en tant qu'associé·e.
Les temps forts de l'accès au sociétariat.
Retour d'expériences



Côtes d'Armor : 15 mars

Ille et Vilaine : 8 mars – 01 juillet – 3 octobre – 6 décembre

Morbihan : 01 avril – 15 novembre

Finistère : 14 juin et 9 décembre

Normandie : 5 avril – 28 novembre

Loire Atlantique : 24 mars – 20 mai – 30 juin – 7 octobre - 25 novembre – 5 et 15 décembre

Maine et Loire : 28 avril - 22 novembre 12 décembre

Vendée : 24 mars – 28 avril – 23 juin

Sarthe : Orne – Mayenne : 20 septembre